

Parc national de la Vanoise

Orientation 3.2.1 Optimiser et requalifier les espaces dédiés au tourisme en améliorant l'attractivité estivale

Contexte

[...]

Les évolutions de la demande environnementale des clientèles appellent des adaptations complexes de l'urbanisation pour rendre les stations plus attractives en été.

Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Rechercher une meilleure maîtrise de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol pour maintenir la qualité du territoire.

Lignes directrices de l'orientation

- Optimiser les domaines skiables existants dans un souci de protection et de gestion de l'eau, de la biodiversité et des paysages. Concevoir l'extension éventuelle des domaines avec une préoccupation d'exemplarité dans l'intégration au site et la minimisation des impacts sur la faune, la flore, les milieux et la ressource en eau et les continuités écologiques.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.2.1.e - Améliorer la performance environnementale des opérations de modernisation et de restructuration des domaines skiables et le cas échéant, des extensions	Accompagnement des projets, expertise et conseil environnemental et développement durable	Prise en compte dans les projets des domaines skiables en régie	Exploitants de domaines skiables

Parc national de la Vanoise

[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.2.1.h - Inciter les acteurs à se concerter, à l'occasion du renouvellement des remontées mécaniques dans le cœur, ou qui sont situées hors cœur mais qui comportent des dispositifs de déclenchement d'avalanches dans le cœur, afin que toutes les mesures possibles soient prises pour que ces dispositifs puissent être déplacés hors cœur</p>	<p>Accompagnement des projets, expertise et conseil</p> <p>environnemental et développement durable</p>	<p>Prise en compte dans les projets des domaines</p> <p>skiabiles en régie</p>	<p>Exploitants de domaines</p> <p>skiabiles</p>
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.2.1.j - Favoriser les convergences potentielles entre les stations et le parc national par l'accès et la découverte des sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interprétation ou lieu de promenade au sommet ou à partir des remontées mécaniques, - accessibilité aux publics en situation de handicap, - information en office de tourisme 	<p>Conseil, accompagnement de projet</p>	<p>Initiative, maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Stations de montagne, offices de tourisme,</p>

Référence ID de l'article : #4273

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-25 15:49